

profession de coiffeur, il faudrait avoir suivi quelques conférences élémentaires d'hygiène sur ce sujet, comme l'on instruit les infirmiers avant de leur confier des pansements!

Un des hygiénistes les plus manquants de France, M. le docteur E. Vallin, dans un rapport lu au Conseil d'hygiène de la Seine, dans la séance du 25 juin 1897, cite l'opinion de plusieurs confrères qui rapportent des cas de contagions chez les coiffeurs. Il rappelle que M. Lancereaux, sur l'invitation du Préfet de police, fit un rapport à l'académie de médecine de Paris, sur le danger que présente le commun usage des objets de toilette dans les salons de coiffure et les écoles au point de vue de la transmission des teignes et de la syphilis.

Il cite plusieurs cas de syphilis transmis par les instruments et les mains des coiffeurs rapportés par M. le docteur Blaise, agrégé de la Faculté de Montpellier, dans les *Annales d'hygiène et de médecine légale*. M. le docteur Loeb, de Vienne, le docteur Osterreicher, de Berlin, et M. le professeur A. Fournier, de Paris, ont rapporté plusieurs cas analogues.

Les plaques muqueuses et les rhagades syphilitiques ne sont pas rares aux commissures des lèvres, et l'on comprend que les doigts d'un artiste coiffeur, le rasoir, le pinceau à barbe, la houpe à poudrer, etc., puissent facilement transporter le virus sur une excoriation, même non seignante, résultant du raclage un peu rude de la peau.

En dehors des teignes, dit M. Vallin, des travaux très sérieux, quoique encore discutés, tendent en ces derniers temps à rattacher aux parasites contenus dans les pellicules sébarrhéiques les calvitès banales qui sont si communes chez des hommes jeunes, par ailleurs très bien portants. D'après MM. Malassez, Unna, Sabouraud, presque toutes les alopecies seraient d'origine parasitaire et transmissibles. La contagion chez les coiffeurs serait ainsi la cause principale de l'extension toujours croissante de cette infirmité précoce.

Sans doute ajoute M. Vallin, il ne suffit pas qu'un seul client déjà malade vienne se faire tailler les cheveux chez un coiffeur pour contaminer tous ceux qui, dans la même journée, subiront la communauté du peigne, de la brosse et de la tondeuse; la question de terrain joue heureusement ici un rôle considérable,